



Protégeons notre eau,  
limitons l'utilisation de pesticides

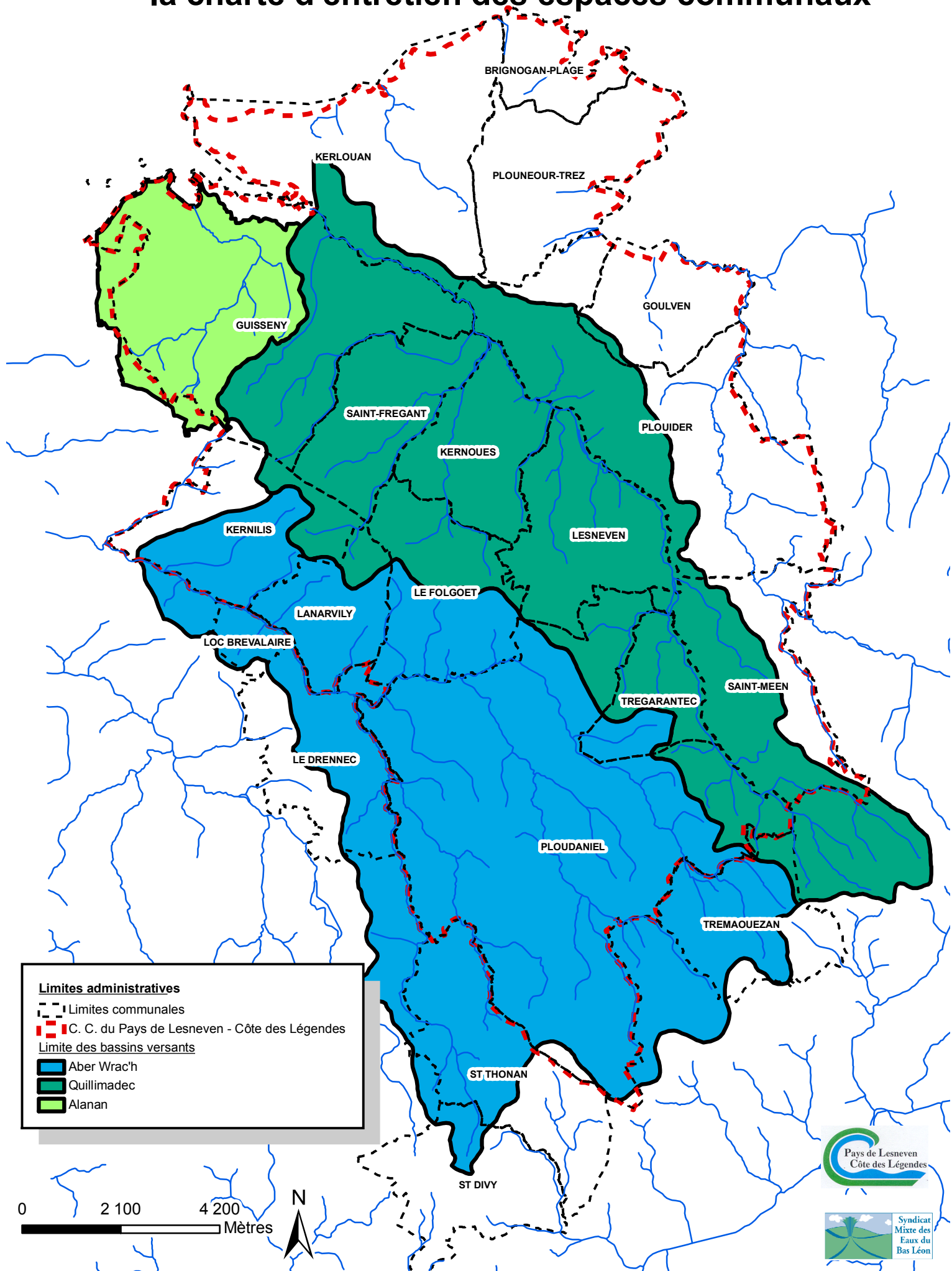
# Guide de désherbage



Commune de  
Saint-Divy

Les communes dés herbent autrement.  
Et vous ?  
Que faites-vous dans votre jardin ?

# Communes engagées dans la charte d'entretien des espaces communaux





## Un territoire, deux bassins versants, une qualité de l'eau à reconquérir et à préserver

La reconquête de la qualité de l'eau est un objectif majeur du territoire des Abers et de la Côte des Légendes, territoire sur lequel deux bassins versants coexistent :

- **le bassin versant de l'Aber Wrac'h amont**, comportant 9 communes\*, dont le programme d'actions est mis en œuvre par le Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon.

- **le bassin versant du Quillimadec**, comportant 11 communes\*\*, dont le programme d'actions est porté par la Communauté de Communes du Pays de Lesneven - Côte des Légendes.

La priorité sur ces deux bassins versants reste **la baisse du taux de nitrates dans les cours d'eau**. Aussi, depuis plusieurs années, le monde agricole agit en ce sens par une fertilisation raisonnée sur les terres, le traitement des excédents de lisiers (...), avec le soutien des porteurs de projets de bassins versants. Aujourd'hui, les courbes s'infléchissent, lentement, mais sûrement.

Mais nous sommes également confrontés à une autre problématique : celle des **pesticides...**

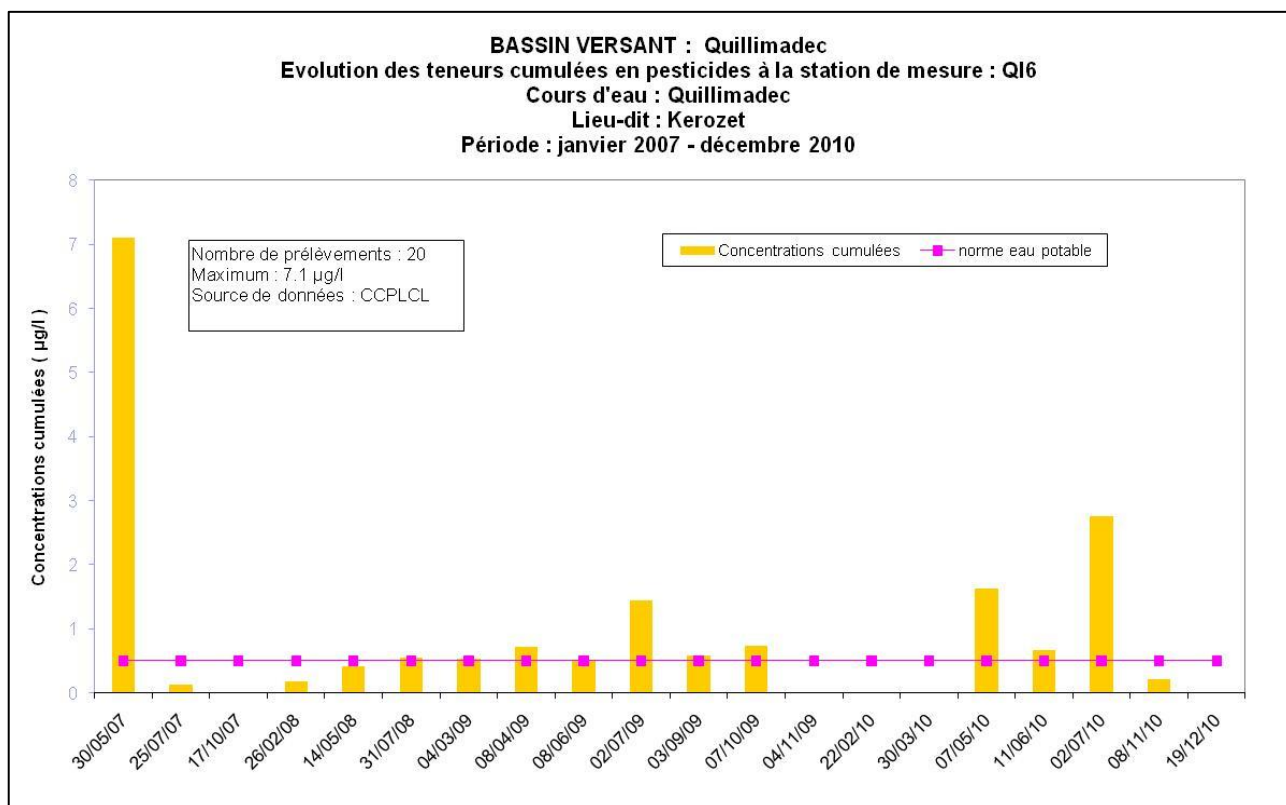
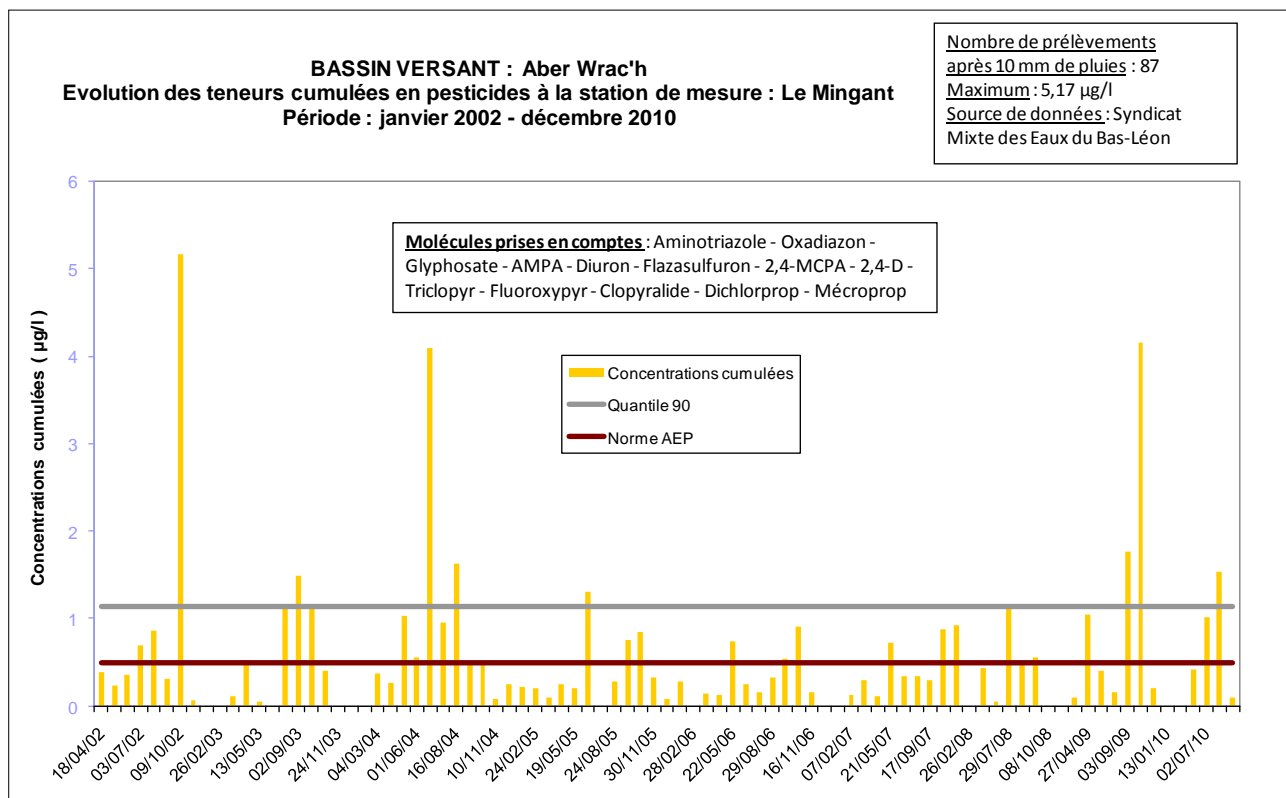
En effet, les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les collectivités territoriales, les jardiniers amateurs (...). Et, contrairement à ce que l'on pense, les usages non agricoles sont tout aussi impactant sur la qualité de l'eau que les usages agricoles. **Ce large spectre d'utilisateurs favorise la détection de certaines molécules, comme le glyphosate (contenu dans le Roundup par exemple), à plusieurs périodes de l'année lors des analyses réalisées dans les eaux brutes.**

Les problèmes de surdosage et les traitements réalisés sur des zones peu perméables, voire imperméables, sont les principales causes de ces pollutions.

\* Kernilis, Ploudaniel, Le Folgoët, Loc-Brévalaire, Lanarvily, Le Drennec, Saint-Divy, Saint-Thonan, Trémaouézan

\*\* Lesneven, Plouider, Saint-Méen, Saint-Frégant, Kernoues, Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez, Brignogan-Plages, Goulven et Trégarantec

**Des taux de nitrates à la baisse, mais des concentrations en pesticides à surveiller**



L'objectif des bassins versants est de tendre vers la norme eau potable pour les eaux brutes, soit :

- ▶ Ne pas dépasser 0.1 µg/l pour une molécule détectée
- ▶ Ne pas dépasser 0.5 µg/l pour l'ensemble des molécules détectées

# ● ● ● Contexte

Si on observe de plus près les résultats du suivi 2010, **6 molécules issues de pesticides se rapprochent, ou dépassent, la « norme » des 0.1 µg/l :**

## Glyphosate

Molécule issue des herbicides foliaires  
(*ex: le Roundup*)

le 1/06/2010: 0.1 µg/l  
le 2/07/2010: 0.6 µg/l  
le 7/09/2010: 0.3 µg/l

## AMPA

Molécule issue de la dégradation du glyphosate

le 1/06/2010: 0.3 µg/l  
le 2/07/2010: 0.2 µg/l  
le 7/09/2010: 0.3 µg/l

## Triclopyr

Molécule issue des sélectifs gazons et débroussaillants

le 7/09/2010: 0.30 µg/l

## 2.4-D

Molécule issue des sélectifs gazons et débroussaillants

le 7/09/2010: 0.42 µg/l

## 2.4-MCPA

Molécule issue des sélectifs gazons et débroussaillants

le 2/07/2010: 0.07 µg/l  
le 7/09/2010: 0.08 µg/l

## Dichlorprop

Molécule issue des sélectifs gazons et débroussaillants

le 7/09/2010: 0.08 µg/l

# Contexte

C'est pourquoi, **20 collectivités des deux bassins versants se sont engagées, en 2003, dans une Charte de bonnes pratiques de désherbage**. L'objectif est, à terme, de ne plus intervenir chimiquement sur les zones présentant des risques de fuites de produits vers les cours d'eau.

Les choses évoluent dans le bon sens, puisque les quantités de pesticides utilisées ont été divisées par 5 en moyenne sur les communes. Ces résultats sont très encourageants, mais pour que la démarche soit cohérente, tous les utilisateurs de produits doivent s'impliquer, y compris les jardiniers amateurs.

## **Tous utilisateurs, tous concernés !**

Le jardinier amateur, en utilisant des produits de désherbage dans son jardin pour traiter ses allées, sa terrasse, son potager, ses massifs, est également responsable des pollutions observées. Il est donc nécessaire que les particuliers soient eux aussi acteurs de la reconquête de la qualité de l'eau sur notre territoire.



**Ce classeur, « guide de désherbage », est un document de sensibilisation à destination des collectivités et des particuliers sur le thème des pesticides.**

**Vous y trouverez de nombreuses informations sur la Charte de désherbage signée par votre commune, la réglementation, les zones à risques de la collectivité, le plan de désherbage, et enfin, une rubrique conseils.**